



**DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION
(Aide au fonctionnement de l'association)
2023**

**Tout dossier non accompagné des pièces à joindre
ne sera pas étudié**

Nom complet de l'association :

Année civile _____

INFORMATIONS RELATIVES AU DOSSIER DE SUBVENTION

Ce dossier doit être utilisé OBLIGATOIREMENT par toute association sollicitant une subvention auprès de la ville d'Arques.

1. Principes généraux relatifs à la demande de subvention

A/ Fréquence de présentation des documents

Tous les documents doivent être remplis et remis chaque année **avant le 27 février 2023**. La mention "certifié exact" doit être inscrite à chaque fois qu'elle sera demandée.

B/ Validité et importance des éléments présentés

Les éléments contenus dans le dossier doivent être sincères. Leur contenu engage la responsabilité des dirigeants de l'association.

C/ Octroi d'une subvention

Elle est accordée par le conseil municipal de la Ville d'Arques. Elle est versée directement à l'association qui en a fait la demande et qui en est obligatoirement la bénéficiaire légale. Elle ne peut être redistribuée pour tout ou partie et doit être utilisée pour concourir à l'objet validé par le conseil municipal. **Une subvention n'est pas reconduite automatiquement d'une année sur l'autre**, elle est subordonnée à une demande préalable, par le biais du présent dossier et son acceptation par le conseil municipal.

2. Pièces à joindre à la demande: OBLIGATOIREMENT

A/ Pour une première demande

- ✓ Le présent dossier, dûment complété et renseigné et transmis dans les délais (**tout dossier incomplet sera retourné**)
- ✓ Vos statuts régulièrement déclarés, en un seul exemplaire (y compris le récépissé de déclaration et l'avis d'insertion au journal officiel)
- ✓ La liste des personnes chargées de l'administration de l'association (composition du conseil, du bureau, ...)
- ✓ **Un relevé d'identité bancaire ou postal de l'association IMPERATIF**
- ✓ Si le présent dossier n'est pas signé par le représentant légal de l'association, le pouvoir donné par ce dernier au signataire
- ✓ Une attestation d'assurance
- ✓ Le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle ainsi que les derniers comptes approuvés.

Si votre (ou vos) demande(s) de subvention auprès des différentes autorités administratives est (sont) supérieure(s) à 23 000 euros :

- ✓ Le dernier rapport d'activité approuvé.

B/Pour un renouvellement, quel que soit le montant demandé

- ✓ Le présent dossier, dûment complété et renseigné et transmis dans les délais (**tout dossier incomplet sera retourné**)
- ✓ Un exemplaire des statuts déposés ou approuvés de l'association, seulement s'ils ont été modifiés depuis le dépôt d'une demande initiale (y compris le récépissé de déclaration et l'avis d'insertion au journal officiel)
- ✓ La composition du bureau (fonctions) et du conseil d'administration si elle a changé
- ✓ Si le présent dossier n'est pas signé par le représentant légal de l'association, le pouvoir de ce dernier au signataire.
- ✓ **Un relevé d'identité bancaire ou postal de l'association. IMPERATIF**
- ✓ Une attestation d'assurance
- ✓ Le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle ainsi que les derniers comptes approuvés.
- ✓ Pour les demandes de subvention supérieures à 23 000 €, le dernier rapport d'activité

DEMANDE DE SUBVENTION

M _____

agissant en tant que représentant légal de l'association dénommée :

Nom de l'association :

certifie exacts les renseignements portés dans ce dossier et sollicite de la Ville d'Arques l'octroi d'une subvention de fonctionnement au titre de l'année _____ pour un montant de :

_____ euros.

Fait à _____ Le _____

Cachet de l'Association

Signature du président ou du représentant légal

Important : Les associations bénéficiant de subventions sont soumises à quatre types d'obligations principales :

1. Contrôle de la commune

Toute association, œuvre ou entreprise ayant reçu une subvention peut être soumise au contrôle des délégués de la commune qui a accordé cette subvention. Tous groupements, associations, œuvres ou entreprises privées qui ont reçu dans l'année en cours une ou plusieurs subventions **sont tenus de fournir à l'autorité qui a mandaté la subvention une copie certifiée de leur budget et de leurs comptes de l'exercice écoulé ainsi que tout document faisant connaître les résultats de leur activité** » (code général des collectivités territoriales article L 1611-4).

2. Nécessité de certification du bilan

Il est impératif que l'association qui a bénéficié de la part de la commune **d'une subvention supérieure à 75 000 € ou représentant plus de 50 % de son budget, établisse chaque année un bilan certifié conforme par le président de l'association et pour les subventions de plus de 75 000 € par un expert comptable ou un commissaire aux comptes** (montants en vigueur à compter du 06.02.1992 – loi 92.125) ; la commune étant tenue d'annexer ce document à son budget (code général des collectivités territoriales article L 2312-1).

3. La nomination d'un commissaire aux comptes peut être obligatoire

Toute association ayant reçu de l'État ou de ses établissements publics ou des collectivités locales des subventions dont le montant cumulé atteint ou dépasse 153 000 € (décret n° 93-568) est tenue de nommer au moins un commissaire aux comptes et un suppléant

4. la passation d'une convention avec la commune

De plus, l'article 10 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 a complété plusieurs textes récents relatifs à l'organisation des relations entre les collectivités locales et les associations (loi n° 92-125 du 6 février 1992 et 93-122 du 29 janvier 1993). Elle impose un conventionnement au-delà d'un seuil de subvention qui a été fixé à 23 000 €.

FICHE SIGNALÉTIQUE DE L'ASSOCIATION

Nom complet de l'association (conformément au libellé utilisé dans les statuts) :

Sigle _____ :

Adresse siège social : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Adresse postale (si différente du siège social) : _____

Téléphone : _____ Courriel : _____

E-mail _____ Site _____ Internet _____

Présentation des membres du bureau de l'association

élus par le conseil d'administration du (préciser la date) _____

Président(e) :

Adresse _____ :

Code postal : _____ Ville : _____

Téléphone : _____ Courriel : _____

Trésorier(e) :

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Téléphone : _____ Courriel : _____

Secrétaire :

Adresse _____ :

Code postal : _____ Ville : _____

Téléphone : _____ Courriel : _____

Responsable administratif (chargé du dossier) :

Adresse _____ :

Code postal : _____ Ville : _____

Téléphone : _____ Courriel : _____

Est-ce la première année où vous demandez une subvention à la Ville d'Arques ?

oui

non

Assurance du club (y compris responsabilité civile)

Nom et adresse de l'assureur : _____

N° de police : _____

Date d'échéance du contrat : _____

Situation juridique de l'association

Association loi 1901 :

oui

non

Autres : _____

Votre association dispose-t-elle d'un agrément ? ⁽¹⁾

oui (précisez)

non

Type d'agrément : _____

attribué par : _____ en date du : _____

N° SIRET : _____ code APE : _____

Date de parution au Journal Officiel : _____

Moyens humains de l'association

Votre association emploie-t-elle du personnel rémunéré ? oui

non

Nombre total de salariés permanents : _____

Quel est leur statut ?

Nombre de salariés en CDI : _____ dont salariés à temps partiel : _____

Nombre de salariés en CDD : _____ dont salariés à temps partiel : _____

Nombre de salariés en contrat aidés : _____ dont salariés à temps partiel : _____

Nombre de bénévoles (non adhérents et/ou non licenciés) : _____

Le dirigeant ainsi que les membres du conseil d'administration et du bureau exécutif perçoivent-ils des rémunérations et avantages (hors remboursement de frais de déplacement) ?

oui

non

C) Rayonnement de l'association

D) Participation à des manifestations municipales

E) Statistiques adhérents

Nombre total d'adhérents : _____ dont _____ d'Arques
Evolution par rapport à l'année précédente : _____

Nombre de membres Actifs : _____ dont _____ d'Arques
Evolution par rapport à l'année précédente : _____

Nombre de membres bienfaiteurs (sponsors inclus) : _____ dont _____ d'Arques
Evolution par rapport à l'année précédente : _____

Nombre de membres d'honneur : _____ dont _____ d'Arques
Evolution par rapport à l'année précédente : _____

F) Autres (à préciser) :

COMPTE DE RESULTAT DE L'ANNEE 2022

Si vous disposez déjà d'un budget respectant la nomenclature du plan comptable associatif, vous pouvez le fournir en lieu et place de ce document, à condition qu'il remplisse toutes les conditions requises énumérées ci-dessus. Toutes les ressources disponibles de l'association doivent être indiquées, y compris les comptes de placement.

CHARGES	MONTANT	PRODUITS	MONTANT
60 - Achats		70 - Vente de produits finis, prestations de services, marchandises	
Achats de fonctionnement		Prestations de services	
Coupes, Trophées, Récompenses		Vente de marchandises	
Buvettes		Buvettes	
Repas		Repas	
Autres fournitures (habillement, pharmacie...)		Entrées	
Fournitures administratives (papier...)		Tombolas	
Fournitures non stockables (eau, énergie)		Divers (à Préciser)	
Fournitures d'entretien et de petit équipement		Locations (à préciser)	
61 - Services extérieurs			
Cotisations Affiliations		Produits des activités annexes	
Licences			
Frais d'engagement			
Frais de Stages		74 - Subventions d'exploitation	
Locations		Etat (préciser le(s) ministère(s) sollicité(s))	
Entretien et réparation			
Assurance			
Documentation (abonnements revues)		Région(s) :	
Divers (autres)			
62 - Autres services extérieurs		Départementale(s)	
Rémunérations intermédiaires et honoraires			
Publicité, publication		Communale(s) :	
Déplacements, missions		Commune d'Arques	
Transports de biens et collectifs			
Frais postaux et de télécommunications		Organismes sociaux (à détailler)	
Services bancaires, autres (frais compte, CB..)			
63 - Impôts et taxes		Fonds européens	
Impôts et taxes sur rémunération		CNASEA (emplois aidés)	
Autres impôts et taxes		Sponsors	
SACEM		Recettes Publicitaires	
64 - Charges de personnel			
Rémunération des personnels		Autres recettes (à préciser)	
Charges sociales			
Autres charges de personnel		75 - Autres produits de gestion courante	
Primes		Cotisations, Licences	
Frais d'arbitrage		Autres	
65 - Autres charges de gestion courante		76- Produits financiers	
66 - Charges financières		77 - Produits exceptionnels	
67 - Charges exceptionnelles		78 - Reprises sur amortissements et provisions	
68 - Dotation aux amortissements et provisions		79 - Transfert de charges	
TOTAL DES CHARGES PREVISIONNELLES		TOTAL DES PRODUITS PREVISIONNELS	
86 - Emplois des contributions volontaires en nature		87 - Contributions volontaires en nature	
Secours en nature		Bénévolat	
Mise à disposition gratuite de biens et prestations		Prestations en nature	
Personnel bénévole		Dons en nature	
TOTAL DES CHARGES		TOTAL DES PRODUITS	

SITUATION FINANCIÈRE A LA FIN DE L'EXERCICE

- Résultats antérieurs cumulés	<input style="width: 100%; height: 20px;" type="text"/>	- Banque	
- Résultats de l'année :		- C.C.P.	
Excédent : +	<input style="width: 100%; height: 20px;" type="text"/>	- Livrets	
Déficit : -	<input style="width: 100%; height: 20px;" type="text"/>	- Placements	
		- Caisse	
En caisse à la fin du dernier exercice (compte courant)	<input style="width: 100%; height: 20px;" type="text"/>	Total	

Signature du trésorier
précédée de la mention « certifié exact »

Signature du président ou du représentant légal
précédée de la mention « certifié exact »
(et cachet de l'association)

Votre Association dispose-t-elle d'un commissaire aux comptes ?

oui non

Votre association fait-elle appel à un expert comptable ?

oui non

- Existe-il une convention d'objectif entre la ville et l'association ?

oui non

Si oui, précisez depuis quelle date

BUDGET PREVISIONNEL 2023 **EQUILIBRÉ**

Il doit être précis, sincère, équilibré en dépenses et en recettes. Il doit comprendre de manière exhaustive l'ensemble des aides sollicitées auprès des institutions (État, collectivités territoriales, établissements publics...).

CHARGES	MONTANT	PRODUITS	MONTANT
60 - Achats		70 – Vente de produits finis, prestations de services, marchandises	
Achats de fonctionnement		Prestations de services	
Coupes, Trophées, Récompenses		Vente de marchandises	
Buvettes		Buvettes	
Repas		Repas	
Autres fournitures (habillement, pharmacie...)		Entrées	
Fournitures administratives (papier...)		Tombolas	
Fournitures non stockables (eau, énergie)		Divers (à Préciser)	
Fournitures d'entretien et de petit équipement		Locations (à préciser)	
61 – Services extérieurs			
Cotisations Affiliations		Produits des activités annexes	
Licences			
Frais d'engagement			
Frais de Stages		74 – Subventions d'exploitation	
Locations		État (préciser le(s) ministère(s) sollicité(s))	
Entretien et réparation			
Assurance			
Documentation (abonnements revues)		Région(s) :	
Divers (autres)			
62 – Autres services extérieurs		Départementale(s)	
Rémunérations intermédiaires et honoraires			
Publicité, publication		Communale(s) :	
Déplacements, missions		Commune d'Arques	
Transports de biens et collectifs			
Frais postaux et de télécommunications		Organismes sociaux (à détailler)	
Services bancaires, autres (frais compte, CB..)			
63 – Impôts et taxes		Fonds européens	
Impôts et taxes sur rémunération		CNASEA (emplois aidés)	
Autres impôts et taxes		Sponsors	
SACEM		Recettes Publicitaires	
64 – Charges de personnel			
Rémunération des personnels		Autres recettes (à préciser)	
Charges sociales			
Autres charges de personnel		75 – Autres produits de gestion courante	
Primes		Cotisations, Licences	
Frais d'arbitrage		Autres	
65 – Autres charges de gestion courante		76- Produits financiers	
66 – Charges financières		77 – Produits exceptionnels	
67 – Charges exceptionnelles		78 – Reprises sur amortissements et provisions	
68 – Dotation aux amortissements et provisions		79 – Transfert de charges	
TOTAL DES CHARGES PREVISIONNELLES		TOTAL DES PRODUITS PREVISIONNELS	
86 – Emplois des contributions volontaires en nature		87 – Contributions volontaires en nature	
Secours en nature		Bénévolat	
Mise à disposition gratuite de biens et prestations		Prestations en nature	
Personnel bénévole		Dons en nature	
TOTAL DES CHARGES		TOTAL DES PRODUITS	

En dehors de ce dossier, avez vous fait d'autres demandes de subvention (au titre du mécénat, de sponsors privés ou auprès d'autres organismes publics : Etat, collectivités locales, ... ?

oui non

- Nom de l'organisme sollicité :

Avez-vous obtenu cette aide? oui non dossier en cours

Si oui, montant total de la subvention :.....

Intitulée de l'action subventionnée.....
.....
.....
.....

- Nom de l'organisme sollicité :

Avez-vous obtenu cette aide? oui non dossier en cours

Si oui, montant total de la subvention :.....

Intitulée de l'action subventionnée.....
.....
.....
.....

- Nom de l'organisme sollicité :

Avez-vous obtenu cette aide? oui non dossier en cours

Si oui, montant total de la subvention :.....

Intitulée de l'action subventionnée.....
.....
.....
.....

**PROJETS ET VIE DE L'ASSOCIATION POUR L'ANNEE OBJET DE
LA DEMANDE DE SUBVENTION**

Préciser de manière détaillée les activités prévues par l'association pour l'année à venir, en soulignant si possible les dates, le public concerné et en justifiant d'une part la demande de subvention municipale et son évolution (baisse, maintien, augmentation). Il sera tenu compte de la trésorerie de l'association et de son adéquation avec le budget de celle-ci.

A) Actions et activités prévues

B) Public touché

C) Rayonnement de l'association

D) Participation à des manifestations municipales

Subvention perçue en 2022 : _____ €

Subvention sollicitée pour 2023 : _____ €

E) Justification de la demande de subvention

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné _____ agissant en qualité de

_____ de l'association _____

atteste sur l'honneur exactes et sincères l'ensemble des informations données dans le présent dossier de demande de subvention et notamment la mention de l'ensemble des demandes de subventions introduites auprès d'autres financeurs publics, ainsi que l'approbation du budget par les instances statutaires.

- Mon association existe officiellement depuis l'année _____ (J.O. du ____/____/____) ; elle est **toujours** en activité ; elle est en règle au regard de l'ensemble des déclarations sociales et fiscales ainsi que des cotisations et paiements correspondants.
- Elle compte _____ adhérents à jour de cotisation, dont le montant a été fixé à _____ € pour _____ l'année.
- L'association procède à une assemblée générale annuelle. La dernière s'est tenue le : _____
- La dernière modification à ce jour date du _____ et a été déclarée en préfecture de manière officielle (récépissé du _____ transmis à la mairie).
- L'association, durant l'exercice écoulé, a été soutenue par la Ville d'Arques autrement que par le biais de subventions (ou en complément). Ce soutien a concerné :

-la mise à disposition de locaux :

type de local : _____

fréquence d'utilisation : _____

loyer éventuel payé par mois : _____

-autres aides fournies par la Ville l'an dernier (préciser le type et la fréquence) :

(Exemples : Prêts de chaises, tables, barrières, podiums, mise à disposition de personnel, etc...)

—

—

—

—

—

—

—

—

Cachet de l'Association

**Signature du président ou du représentant légal
précédé de la mention « certifié exact »**